

★★★
les
stars
du tri

DOSSIER
DE PRESSE

ET SI C'ÉTAIT
NOUS ?



À vous de jouer  @saintetiennemetropole

ÉDITO



L'édito de Saint-Étienne Métropole
par **Éric BERLIVET**,
Vice-Président
de Saint-Étienne Métropole
en charge de la collecte
des ordures ménagères,
du tri sélectif et de la gestion
des déchets

Le Plan de Relance du Tri porté par Saint-Étienne Métropole et Eco-emballages est un véritable coup d'accélérateur pour l'ensemble des actions menées par notre agglomération pour améliorer et développer le recyclage des emballages en verre, mais aussi pour inciter et faciliter le geste de tri de nos habitants afin d'éviter l'enfouissement inutile des déchets.

Concrètement, cela se traduit par une augmentation du nombre des conteneurs à verre et des bacs de tri là où résident les plus importantes marges de progression sur la métropole, et une densification de nos actions de communication de proximité. Aucune amélioration de nos performances de tri n'est possible sans associer et sensibiliser les habitants, qui sont les 1ers acteurs du tri.

Pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés, nous devons développer la formation et l'information de la population, afin

d'aider chacun à prendre conscience de la valeur du geste de tri.

Grâce à ce Plan de Relance, Saint-Étienne Métropole ambitionne aussi d'obtenir une réduction des coûts d'intervention, et par là même un allègement de l'effort financier demandé à chaque habitant de l'agglomération. Cette gestion plus respectueuse de l'argent public s'accompagnera de recettes nouvelles et de la création d'activités économiques et d'emplois non délocalisables. Dans une démarche vertueuse de solidarité, ces emplois faciliteront le retour à l'activité de populations aujourd'hui fragiles.

L'ensemble des actions mises en place démontre d'ores et déjà qu'un simple geste, un simple effort supplémentaire, consenti au moment de trier ses déchets, a des effets positifs pour l'ensemble du territoire. Parce que nous sommes tous éco-responsables, soyons éco-citoyens !



L'édito d'Eco-Emballages
par **Richard QUEMIN**,
Directeur Régional
Eco-Emballages Centre-Est

Depuis fin 2015, le Plan de Relance du Tri et du Recyclage constitue un nouvel élan pour Saint-Étienne Métropole. Saint-Étienne Métropole a été sélectionnée pour son projet ambitieux de faire progresser le tri autour de deux axes majeurs : le développement du recyclage des emballages en verre et la relance du geste de tri en habitat urbain dense.

Saint-Étienne Métropole a su dédier des moyens de pilotage spécifiques. Aujourd'hui, ayant une vision 360° de tous les plans pour la collecte sur la région Centre et Sud Est, je confirme haut et fort que le projet du territoire stéphanois est bien engagé et que les actions d'ores et déjà déployées commencent à porter leurs fruits.

L'objectif de recycler 1 644 tonnes d'emballages ménagers supplémentaires d'ici 2018, n'est pas une mince affaire ! Cette accélération du recyclage sera rendue possible grâce à l'ajout de plus de 70 conteneurs à verre, au renouvellement de toute la signalétique sur les conteneurs et à la diffusion de fiches mémo indiquant, pour chaque

habitant, l'emplacement des bacs à proximité.

Sur le volet habitat urbain dense, j'ai le plaisir de constater une dynamique de territoire bien lancée entre Saint-Étienne Métropole, Eco-Emballages, les bailleurs, les copropriétés ou encore les associations locales (avec entre autre déjà plus de 1800 locaux propreté diagnostiqués) qui se mobilisent pour assurer une communication de proximité et engageante, avec un objectif commun : faciliter le geste de tri des Stéphanois en habitat collectif.

En tant que Stéphanois, je ne peux qu'encourager la démarche ambitieuse de Saint-Étienne Métropole qui a su en quelques mois nous révéler sa maîtrise de la gestion de projet et sa forte volonté politique et opérationnelle.

Mes équipes continueront à suivre de près les avancées du projet de Saint-Étienne Métropole et rendez-vous en 2017 pour les premiers résultats du plan d'action pour le recyclage des emballages !



LE CONTEXTE

Le Projet de territoire 2014 – 2020 a fixé deux grandes priorités en matière de gestion des déchets :

- Valoriser et réduire les quantités de déchets enfouis au centre de stockage de Roche-la-Molière
- Maîtriser les coûts en améliorant le recyclage et en incitant au geste du tri

En effet, aujourd'hui chaque habitant de Saint-Étienne Métropole trie moins de 30 kg d'emballages ménagers par an, alors que la moyenne nationale est de 45,9 kg/hab. Des efforts sont à faire et c'est à ce titre qu'Eco-Emballages a retenu, en septembre 2015, Saint-Étienne Métropole pour son projet de développement du recyclage sur le verre et de relance du geste de tri en habitat urbain dense. Le but est d'améliorer la collecte, là où les performances sont inférieures à 40 kg/hab/an, et le recyclage de tous les emballages plastiques.

Grâce au fort soutien d'Eco-Emballages, deux projets ambitieux seront menés, d'ici 2018, sur le territoire de Saint-Étienne Métropole, concernant directement plus de 260 000 habitants de 12 communes (**Le Chambon-Feugerolles, Andrézieux-Bouthéon, Lorette, Villars, Roche-la-Molière, Unieux, Saint-Priest-en-Jarez, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Firminy, La Ricamarie, Saint-Étienne**) afin de relancer le recyclage.

Depuis cet été, le Plan de Relance pour le Recyclage est entré dans sa phase opérationnelle avec le déploiement d'actions à grande échelle.

DEUX TEMPS DE DÉPLOIEMENT :

- Une phase de diagnostic visant une densification du parc de conteneurs verre, en lien étroit avec les communes, et l'ajout de bacs jaunes avec l'implication des bailleurs/syndics
- Une phase d'actions de sensibilisation de proximité ciblées (porte-à-porte, animations, etc.) innovantes et basées sur l'engagement des habitants.

CHIFFRES CLÉS

- **220 000 tonnes de déchets** pris annuellement en charge par Saint-Étienne Métropole (collectes des déchets ménagers et assimilés, apports en déchetteries, déchets des services municipaux) dont environ 40% valorisées.
- **12 déchetteries, 55 Bennes** à Ordures Ménagères, **2 quais de transfert, 1 centre de tri** à Firminy, **1 centre de stockage** à Roche-la-Molière, plus de **200 points tri** pour les textiles.
- Pour le tri sélectif des emballages et des papiers : **70 000 bacs jaunes, 900 points d'apports volontaires verre, 17 000 tonnes collectées** par an.
- En 2015, les tonnages collectés en kg/hab/an ont légèrement baissés et la quantité d'emballages ménagers « produite » par chaque habitant a stagné à 29,6 kg, ce qui porte le **taux de recyclage à 16,8 %** des ordures ménagères produites

ACTION NUMÉRO 1 :

DÉVELOPPER LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES EN VERRE



Saint-Étienne Métropole souhaite rapprocher le service de tri de ses habitants.

D'ici fin 2018, Eco-Emballages et Saint-Étienne Métropole se sont fixés comme objectif d'augmenter les performances de recyclage des emballages ménagers en verre de plus de 1100 tonnes par an, soit 4 kg/hab/an.

La densification des points de collecte accompagnée d'une meilleure information des habitants permettront une augmentation sensible des tonnages de verre collectés.

Depuis septembre 2015, après une phase de diagnostic, les 8

communes (**Le Chambon-Feugerolles, Andrézieux-Bouthéon, Lorette, Villars, Roche-la-Molière, Unieux, Saint-Priest-en-Jarez, Saint-Étienne**) dont la marge de progression est la plus forte, se sont vues proposer d'installer de nouveaux conteneurs à verre dans des secteurs de chalandise non encore dotés et sur des lieux de vie ou de passage (trajets domicile/travail, zones commerciales, parkings, etc.).

Le travail collaboratif entre Saint-Étienne Métropole et les 8 communes concernées aboutit à **une augmentation moyenne du parc de conteneurs à verre de plus de 18 %**.

Le choix de l'emplacement de chaque conteneur est une question essentielle. Celui-ci doit pouvoir s'adapter à son environnement, tout en tenant compte des contraintes de collecte et des aménagements pré-existants.

CHIFFRES CLÉS

- **100 000 foyers** concernés soit 62% de la population de Saint-Étienne Métropole.
- **8 communes** de Saint-Étienne Métropole : Le Chambon-Feugerolles, Andrézieux-Bouthéon, Lorette, Villars, Roche-la-Molière, Unieux, Saint-Priest-en-Jarez, Saint-Étienne.
- **+ 70 points d'apports volontaires** (+ 7%).
- **Budget : 400 000 €**.
- **Objectif : passer de 17,9 kg à 21,9 kg/hab/an soit une augmentation de 30 %**.

Communes	Nombre de conteneurs existants	Nombre de nouveaux points	Progression du parc
Le Chambon-Feugerolles	53	11	+20 %
Unieux	30	7	+23%
Saint-Priest-en-Jarez	25	3	+12%
Lorette	14	8	+57%
Saint-Étienne	227	34	+15%
Total	349	63	+18%
Total SEM	923	63	+7%

ACTION NUMÉRO 2 :

INCITER ET FACILITER LE GESTE DE TRI EN HABITAT URBAIN DENSE

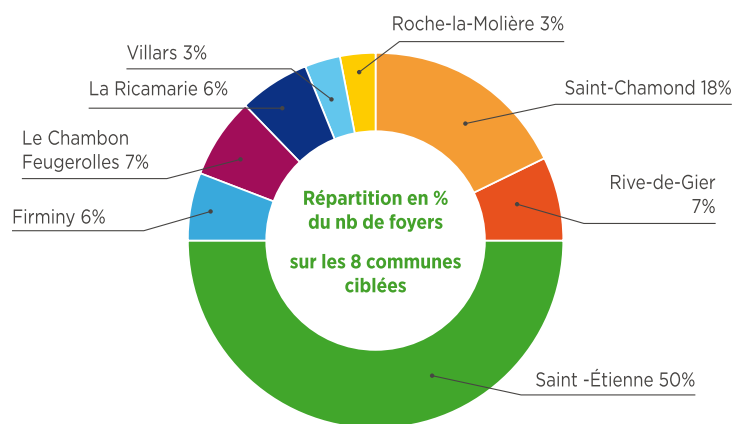
CHIFFRES CLÉS

- **8 communes :**
Le Chambon-Feugerolles, Villars, Roche-la-Molière, Saint-Étienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Firminy, La Ricamarie
- 32 000 foyers répartis dans 40 quartiers des 8 communes, **soit 20% de la population de la Communauté Urbaine de Saint-Étienne Métropole**
- **1800 locaux propreté diagnostiqués**
- **13 bailleurs / 7 syndicats partenaires**
- **+ de 220 gardiens rencontrés**
- **Objectif 3kg (+19%)** soit de passer de 33 kg/hab/an en moyenne à 36 kg/hab/an
- **budget : 500 000 €**

L'objectif affiché est d'augmenter les performances de 500 tonnes par an, soit 3 kg/hab/an sur les zones concernées.

Le tri en habitat urbain est en moyenne deux fois moins pratiqué, d'où des marges de progrès évidentes sur les performances de tri. De nombreux déchets pouvant être recyclés ne sont pas triés et sont jetés directement avec les ordures ménagères. Les consignes de tri sont parfois mal respectées, ce qui occasionne des difficultés pour le centre de tri.

Depuis le début d'année 2016, un diagnostic complet, en lien avec les bailleurs et les syndicats, a permis de proposer des pistes d'amélioration adaptées (augmentation du nombre de bacs et de la signalétique) à chacune des 8 communes concernées (Le Chambon-Feugerolles, Villars, Roche-la-Molière, Saint-Étienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Firminy, La Ricamarie). D'ici 2017, l'agglomération sera dotée de 1000 bacs jaunes supplémentaires (96 000 actuellement en place dans les 45 communes du territoire). Cette démarche sera accompagnée, dans les prochaines semaines, d'une importante campagne de sensibilisation, directement en porte à porte, avec remise du guide des déchets.



DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉS

Dès le mois de septembre 2016, d'importants moyens humains dédiés (**doublement de l'effectif d'ambassadeurs du tri de l'agglomération et soutien de jeunes d'Unis-Cité Loire**) sensibiliseront, en porte-à-porte, les habitants à l'utilité du geste de tri. Ce recrutement d'ambassadeurs, issus du territoire, répond aux exigences de la Communauté Urbaine en matière d'insertion sociale. Ils ont ainsi, à travers leurs missions, l'opportunité de se constituer une expérience professionnelle, riche et valorisable.

- L'équipe de 8 ambassadeurs du tri de Saint-Étienne Métropole a été constituée pour intervenir sur les 12

communes du Plan de Relance. Ils répondront aux questions et mobiliseront les usagers pour les encourager à trier et favoriser la compréhension des consignes de tri. Ils contribueront à véhiculer les bonnes pratiques.

- Avec le recours à 8 volontaires de l'association Unis Cité Loire, Saint-Étienne Métropole souhaite compléter, sur des secteurs ciblés, ses modes d'actions de sensibilisation. Ces volontaires auront pour mission de tisser des contacts avec les relais (gardiens, syndicats, bailleurs, etc.) qui joueront un rôle important, de manière pérenne, auprès des habitants.



UNE PROXIMITÉ ACCENTUÉE

L'un des enjeux du Plan de Relance du Tri est d'informer la population sur l'importance du geste de tri et de lui inculquer les bons gestes. La campagne de sensibilisation, sans précédent, lancée dans les prochaines semaines, prendra plusieurs formes.

LE PORTE-À-PORTE

Dès la rentrée, et pour plusieurs mois, une équipe de 16 ambassadeurs et messagers (voir page 5) ira à la rencontre de 29 000 usagers en habitats collectifs et 18 000 foyers en proximité des nouveaux conteneurs verre. À l'issue de l'entretien, les habitants se verront remettre un guide du tri relatif à la gestion des déchets sur le territoire, un guide des consignes de tri spécifiques aux verres et aux emballages papiers, et un flyer mentionnant l'emplacement des conteneurs verres les plus proches de leur domicile.

LES ANIMATIONS GRATUITES

Afin de diffuser l'information et de susciter l'intérêt de la nouvelle génération, une série d'animations est planifiée. Elles seront proposées au personnel et aux publics accueillis par les relais de proximité (MJC, centres sociaux, associations culturelles ou sportives) situés sur les 12 communes du Plan de Relance. Une séance d'animation durera entre 1 et 2 heures. D'autres activités sur mesure pourront être mises en place, selon les souhaits des relais et dans la mesure du possible.

LES ÉVÉNEMENTS

Les ambassadeurs du tri rencontreront les habitants à l'occasion de diverses manifestations locales organisées sur les 12 villes du Plan de Relance. Ils les inviteront à participer à des activités ludiques et seront à leur disposition pour échanger avec eux sur le recyclage des déchets ménagers (consignes et dispositifs de tri, devenir des déchets, bénéfices du tri, etc.). Sur certains marchés, la Ligue Contre le Cancer sera associée.

LES VISITES DE SITES

En lien avec les entreprises partenaires, GUERIN et SUEZ, Saint-Étienne Métropole prévoit la mise en place de visites de sites (Centre de pré-traitement du verre d'Andrézieux Bouthéon, centre de tri de Firminy). Ces visites seront destinées aux habitants et aux acteurs du projet (relais de proximité, bailleurs, syndicats, élus et techniciens municipaux, etc.).



DES CHALLENGES POUR MOBILISER LA POPULATION

Afin de créer une émulation de façon ludique, des challenges ciblant le grand public et les enfants seront organisés entre octobre 2016 et juin 2017 dans les 12 communes concernées par le Plan de Relance du Tri.



LES PRINCIPES :

► CHALLENGE VERRE GRAND PUBLIC

Un classement des communes sera établi en fonction de la hausse des performances de collecte de verre. Le maire de la commune qui remportera le challenge se verra remettre un trophée lors d'une cérémonie organisée au printemps.

Période : d'octobre 2016 à mars 2017

► CHALLENGE HABITAT COLLECTIF GRAND PUBLIC

Lors de leur visite en porte-à-porte, les ambassadeurs du tri distribueront des coupons aux habitants qu'ils devront ensuite insérer dans des bouteilles en plastiques transparentes avant de les placer dans le bac jaune en vue de leur recyclage. Une bouteille gagnante sera prélevée au centre de tri chaque mois et un tirage au sort final départagera les gagnants qui remporteront différents cadeaux comme des places de matchs de l'ASSE, des abonnements au Nautiform et à la STAS.

Période : septembre 2016 à juin 2017

► CHALLENGE JEUNE PUBLIC

Les jeunes de 8 à 15 ans seront mobilisés grâce à une structure de proximité (MJC, centre social, établissements scolaires, etc.) pour créer un visuel (cliché photo, photomontage, dessin, collage, etc.) accompagné d'un slogan. Les créations les plus pertinentes et originales seront sélectionnées et feront l'objet d'une exposition itinérante diffusée sur l'ensemble du territoire de Saint-Étienne Métropole à partir de juin 2017.

Période : octobre 2016 à mars 2017



Pour en savoir plus :

 @saintetiennemetropole

WWW saint-etienne-metropole.fr

INFOS DÉCHETS **0 800 882 735**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Les partenaires

